



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATIONS**

Envoyé en préfecture le 06/10/2020  
Reçu en préfecture le 06/10/2020  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20200930-2020\_09\_231-DE

**SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2020**

**2020-09-231 - 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 23 septembre 2020**

L'an deux mille vingt , le trente septembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle du Manège de l'ESOG - square du Maréchal Joffre à Libourne, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Patrick MERCIER, Vice-président, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Didier CAZENAVE, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Marianne CHOLLET, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Eléna DECOLASSE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Christophe GIGOT, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Pierre MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Paquerette PEYRIDIEUX, Anne-Marie PRIEGNITZ, David RESENDÉ, Baptiste ROUSSEAU, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Jean-Jacques TALLET, Rachel VAUNA, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents :**

Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Edwige NOMDEDEU, Charles POUVREAU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Michel MILLAIRE pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Alain PAIGNE pouvoir à Gérard MOULINIER, Laura RAMOS pouvoir à Marianne CHOLLET, Christophe-Luc ROBIN pouvoir à Marie-Noëlle LAVIE, Laurence ROUEDE pouvoir à Sandy CHAUVEAU

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

# JEUNESSE, INSERTION, ATTRACTIVITE DU MONDE ETU PARTICIPATIVE ECOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE : VERSEMENT D'UNE L'ANNÉE 2020

Envoyé en préfecture le 06/10/2020 – 2/3  
Reçu en préfecture le 06/10/2020  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20200930-2020\_09\_231-DE

Sur proposition de Monsieur Thierry MARTY, Vice-président en charge de la Jeunesse, de l'Insertion et de l'attractivité du monde étudiant,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 21 septembre 2020,

L'Association pour la Formation et l'Education Permanente à Tivoli (AFEPT) a pour objet de favoriser la formation, l'insertion ou la réinsertion professionnelle de publics en difficulté sociale et, prioritairement auprès des jeunes de 16 à 25 ans, par une formation humaine et professionnelle.

L'AFEPT a créé en 2014 l'Ecole de la 2<sup>ème</sup> Chance (E2C) de Bordeaux Métropole qui propose à des jeunes en situation de décrochage scolaire depuis plus d'un an d'intégrer un parcours d'insertion sociale et professionnelle. La force du dispositif E2C est de proposer un parcours individualisé de 9 mois basé sur :

- la découverte du monde professionnel, à travers un système d'alternance en centre de formation et stages en entreprise aboutissant à la formation qualifiante, diplômante ou l'emploi direct,
- l'acquisition de connaissance (savoirs de base, communication orale, ...),
- le vivre-ensemble grâce à une approche collective favorisant la socialisation et la citoyenneté,
- l'accompagnement social (remédiation, lien avec la famille, ...) et la prévention à la santé.

L'E2C de Bordeaux Métropole en quelques chiffres c'est :

- 272 stagiaires entrés entre 2014 et 2017,
- durée moyenne de parcours de 6 mois dont 40% du temps passé en alternance en entreprise,
- taux de sorties positives de 48% (formation qualifiante, alternance, emploi).

Une feuille de route nationale et régionale pour les Écoles de la 2<sup>ème</sup> chance fixe les orientations stratégiques de la Région Nouvelle-Aquitaine relatives à la pérennisation et au déploiement des E2C sur le territoire pour la période 2019-2022.

C'est dans ce cadre qu'une étude d'opportunité a été menée sur Coutras, réunissant l'ensemble des partenaires du domaine éducatif, social et de l'insertion professionnelle des jeunes. La création d'une antenne de l'E2C de Bordeaux Métropole sur La Cali s'est avérée être une réponse nouvelle et complémentaire à celle du territoire pour faire face au constat prégnant du décrochage scolaire.

Certains indicateurs rappellent cet enjeu, tels que :

- le faible taux de scolarisation des 16-24 ans (48% contre 65% en Gironde),
- le faible niveau de qualification des demandeurs d'emploi de moins de 26 ans (43% supérieur au CAP/BEP contre 57% en Gironde),
- le nombre de jeunes de plus de 16 ans en décrochage scolaire (150 en moyenne sans solution).

Ces constats sont d'autant plus marqués sur le nord de l'agglomération où s'ajoutent également des indicateurs de précarité plus prégnants (BRSA, familles monoparentales, informations préoccupantes, ...).

C'est pourquoi, le projet de création d'une antenne de l'E2C a ciblé la commune de Coutras, unique quartier prioritaire de La Cali et polarité du nord de l'agglomération.

Cette antenne a ouvert en décembre 2019 suite à la validation du projet et aux accords de financement obtenus par l'AFEPT pour l'année 2019 et 2020. L'objectif est de réaliser 3 entrées de groupe par année, avec 8 à 12 jeunes par groupe.

A son ouverture, et en raison du contexte sanitaire national, l'E2C a intégré un seul groupe entre décembre 2019 et août 2020 de 6 stagiaires. Deux nouvelles sessions vont être ouvertes en septembre puis en novembre 2020.

Le budget global prévisionnel pour l'année 2020 se décompose comme suit :

Dépenses		Recettes	
Dépenses de personnel	136 340€	FSE	99 275€
Coûts pédagogiques et de fonctionnement	38 000€	Etat - DIRECCTE	52 300€
		Région Nouvelle Aquitaine	17 765€
		La Cali	5 000€
<b>Total</b>	<b>174 340€</b>	<b>Total</b>	<b>174 340€</b>

Considérant l'utilité avérée des missions d'insertion des jeunes menées par l'association AFEPT au titre de l'E2C de Bordeaux Métropole,

Considérant l'objectif d'insertion professionnelle des publics demandeurs d'emploi que se fixe La Cali, au titre de sa compétence insertion,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (70 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser la subvention de 5 000 euros à l'Association pour la Formation et l'Education Permanente à Tivoli (AFEPT) pour l'antenne de l'école de la deuxième chance de Bordeaux Métropole,
- signer la convention d'objectifs, ses avenants et tous documents afférents.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
 Fait à Libourne le 6 octobre 2020

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
 Philippe BUISSON, Président  
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Envoyé en préfecture le 06/10/2020

Reçu en préfecture le 06/10/2020

Affiché le



ID : 033-200070092-20200930-2020\_09\_231-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR**

Envoyé en préfecture le 06/10/2020  
Reçu en préfecture le 06/10/2020  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20200930-2020\_09\_232-DE

**SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2020**

**2020-09-232 - 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 23 septembre 2020**

L'an deux mille vingt , le trente septembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle du Manège de l'ESOG - square du Maréchal Joffre à Libourne, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Patrick MERCIER, Vice-président, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Didier CAZENAVE, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Marianne CHOLLET, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Eléna DECOLASSE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Christophe GIGOT, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Pierre MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Paquerette PEYRIDIEUX, Anne-Marie PRIEGNITZ, David RESENDÉ, Baptiste ROUSSEAU, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Jean-Jacques TALLET, Rachel VAUNA, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents :**

Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Edwige NOMDEDEU, Charles POUVREAU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Michel MILLAIRE pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Alain PAIGNE pouvoir à Gérard MOULINIER, Laura RAMOS pouvoir à Marianne CHOLLET, Christophe-Luc ROBIN pouvoir à Marie-Noëlle LAVIE, Laurence ROUEDE pouvoir à Sandy CHAUVEAU

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**JEUNESSE, INSERTION, ATTRACTIVITE DU MONDE ETUDIANT ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE**  
**MAISON DE LA MOBILITE : VERSEMENT DE SUBVENTION**

Envoyé en préfecture le 06/10/2020 - 2/2  
Reçu en préfecture le 06/10/2020  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20200930-2020\_09\_232-DE

Sur proposition de Monsieur Thierry Marty, Vice-président en charge de la jeunesse, l'insertion, l'attractivité du monde étudiant et à la démocratie participative,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'avis du Bureau communautaire du 21 septembre 2020,

Afin de répondre à la problématique de la mobilité sur le territoire du Libournais, La Cali soutient depuis plusieurs années, avec le concours du Département de la Gironde, du Fond Social Européen, de Pôle Emploi et des autres communautés de communes du Libournais, les services proposés en la matière par deux acteurs à savoir la Régie de territoire Lib'RT et Alter Ego.

Ces derniers ont initié, avec un troisième acteur APREVA, un guichet unique pour les habitants du territoire avec la création d'une « Maison de la Mobilité Solidaire » ouverte en avril 2019, pilotée par le Régie de territoire Lib'RT.

Accessible à pied depuis la gare de Libourne, elle regroupe dans un même lieu les services des différents acteurs de la mobilité :

- des bilans de compétences mobilité afin de trouver des solutions individuelles pour se déplacer, réalisés par la Plateforme Mobilité du Libournais, gérée par Alter Ego. Plus de 250 personnes ont été reçues en 2019 (54% résidant sur La Cali), et une vingtaine d'ateliers collectifs ont été animés ;
- un service de location et de réparation de deux-roues à vocation sociale par la Régie de territoire Lib'RT. En 2019, 3 863 jours de location ont été effectués auprès de 43 bénéficiaires, soit 89 jours en moyenne par personne, résidant à 80% sur La Cali ;
- une auto-école solidaire réservée à ce jour aux habitants du quartier prioritaire de Coutras co-pilotée par Alter Ego et D-Place. Entre 2015 et 2019, cette auto-école a accompagné 53 personnes au passage du permis de conduire.
- un service de location de voitures assuré par APREVA et à compter de septembre 2020, un garage social mobile à titre expérimental.

La Maison de la Mobilité Solidaire du Libournais centralise ainsi l'ensemble des informations et des services en termes de mobilité, et favorise notamment l'appropriation des transports en commun organisés sur le territoire libournais, tels que le réseau Calibus de La Cali et le TER. Par ailleurs, les acteurs veillent à intervenir en itinérance sur le territoire au plus près des publics en difficulté.

Considérant que la mobilité est aujourd'hui le premier frein, matériel ou psychologique, à l'insertion sociale et professionnelle, il est proposé d'attribuer au titre de l'année 2020 une subvention de fonctionnement à chacune des structures :

- 17 800 € à la Régie du territoire Lib'RT,
- 5 000€ à Alter Ego,
- 5 000€ à APREVA pour l'expérimentation du garage mobile social. A ce titre, cette subvention est ventilée sur deux budgets : 3 000€ au titre de l'insertion et la cohésion sociale et 2 000€ au titre du contrat de ville (approuvée par délibération du Conseil communautaire du 17 juillet 2020).

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (70 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président à :

- verser les subventions pré-citées aux structures,
- signer les conventions d'objectifs et tous les documents afférents.

Imputations budgétaires : chapitre 65 – compte 6574 - service gestionnaire et destinataire VILL0 - fonction 520

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne      6 octobre 2020

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



**SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2020**

**2020-09-233 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 23 septembre 2020**

L'an deux mille vingt , le trente septembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle du Manège de l'ESOG - square du Maréchal Joffre à Libourne, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Patrick MERCIER, Vice-président, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Michelle AUTIER, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Marie-Sophie BERNADEAU, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Didier CAZENAVE, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Marianne CHOLLET, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Eléna DECOLASSE, Julie DUMONT, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Christophe GIGOT, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Pierre MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Paquerette PEYRIDIEUX, Anne-Marie PRIEGNITZ, David RESENDÉ, Baptiste ROUSSEAU, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Jean-Jacques TALLET, Rachel VAUNA, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents :**

Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Edwige NOMDEDEU, Charles POUVREAU

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Michel MILLAIRE pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Alain PAIGNE pouvoir à Gérard MOULINIER, Laura RAMOS pouvoir à Marianne CHOLLET, Christophe-Luc ROBIN pouvoir à Marie-Noëlle LAVIE, Laurence ROUEDE pouvoir à Sandy CHAUVEAU

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**JEUNESSE, INSERTION, ATTRACTIVITE DU MONDE ETUDIANT PARTICIPATIVE**  
**ASSOCIATION JEUN'S ATTITUDE : SUBVENTION AU TITRE DE L'ANNEE 2020**

Envoyé en préfecture le 06/10/2020 – 2/2  
Reçu en préfecture le 06/10/2020  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20200930-2020\_09\_233-DE

Sur proposition de Monsieur Thierry MARTY, Vice-président en charge de la Jeunesse, de l'insertion, de l'attractivité du monde étudiant et de la démocratie participative,

Vu la demande de subvention de l'Association Jeun's Attitude en date du 2 mars 2020,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 21 septembre 2020,

L'association Jeun's Attitude, régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, a pour objet de fédérer les jeunes de 12 à 20 ans domiciliés sur Saint Quentin de Baron et ses communes voisines autour de projets ludiques, sportifs, culturels ou éco-citoyens.

Jeun's Attitude a adressé une demande de subvention à La Cali au titre de son projet d'actions pour l'année 2020.

Ce dernier prévoit notamment la reconduction d'une formation BAFA et PSC1, l'organisation de sorties, d'ateliers éco-citoyens et deux mini-camps (sportif et culturel), l'amélioration de la proposition d'aide aux devoirs en augmentant le nombre de jours et ce dans des locaux plus adaptés, ou encore la participation des parents aux activités de l'association.

Ces actions sont en adéquation avec les objectifs que la Communauté d'Agglomération du Libournais entend développer dans le cadre de sa politique jeunesse.

Après en avoir délibéré,  
Et à l'**unanimité** (70 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser à l'Association Jeun's Attitude une subvention de 1 600 € au titre de l'année 2020,
- signer toutes pièces administratives et comptables relatives au versement de cette subvention, dont notamment la convention annexée à la présente délibération.

Imputations budgétaires au budget principal :  
chapitre 65 - article 6574- service gestionnaire et destinataire COOR3

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne                      6 octobre 2020

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Handwritten signature of Philippe Buisson.